

Durée

14 heures (2 jours)
Dont : théorie : 11 heures /
pratique : 3 heures.

Pré requis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Personnes concernées

Toute personne amenée à réaliser des opérations sur véhicules et engins à motorisation thermique, hybride ou électrique ayant une source d'énergie embarquée.

Objectifs

- * Acquérir une formation en vue d'obtenir les Habilitations véhicules électriques B1/B2(V)L BCL B1/B2XL BEL
- * Assurer sa sécurité et celle de son équipe lors des opérations sur / ou à proximité des véhicules et engins ayant une source d'énergie électrique embarquée.

Selon le décret n°2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux opérations sur les véhicules et engins électriques

Méthode pédagogique

- * Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- * Échange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.

Moyens pédagogiques

- * Mise à disposition par le client d'une salle pour la formation théorique, d'un espace de travail balisé avec un véhicule électrique, les EPC et l'outillage pour les évaluations pratiques.
- * Documentation utilisée par les concessionnaires (procédure de consignation)
- * Support vidéo.
- * Supports pédagogiques remis à chaque stagiaire.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises notamment dans le cadre d'I.P.R.P. et formés régulièrement.

L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

Parcours pédagogique

1. Préambule

Présentation des objectifs de formation.

Présentation du programme et de l'organisation pratique de la formation.

2. Notion d'électricité.

La tension, l'intensité et la résistance.
Les types de courant.
Les effets du courant.
Le domaine de tension.
Les équipements électriques.

3. Prévention et protection.

Le danger et le risque.
L'analyse de risque.
Le contact direct / indirect.
L'indice et la classe de protection.

4. Règlementation.

Les acteurs
Le code du travail.
La responsabilité de l'employeur.
La responsabilité du salarié.
Le synoptique des opérations.

5. Les équipements de travail et de sécurité.

EPI / EPC.
L'outillage.
La condamnation, la consignation et la signalisation.

6. Les zones et les distances.

Les différentes zones de travail.
Le balisage.

7. La motorisation

L'avantage/ l'inconvénient.
Le synoptique VL / PL
Le rendement
La batterie et le condensateur.

8. Le comportement :

En cas d'accident.
En cas d'incendie.
Les classes de feu.
Les extincteurs.

9. Les titres d'habilitation.

BoL, B1L/B2L, B1VL/B2VL, BCL, B2XL, BEL

10. Le contrôle des connaissances.

Evaluation théorique sous forme de QCM 60 questions portant sur l'ensemble des thèmes de la formation :

- * Notion électrique.
- * La réglementation.
- * La prévention.
- * La consignation.
- * Les équipements.
- * Les zones et distances.
- * La motorisation.
- * Les comportements en cas d'accident.
- * Les titres d'habilitations
- * Les personnes concernées

Evaluation pratique:

Mise en situation :

- * Lecture de plan
- * L'identification des différents éléments du véhicule.
- * Les différentes opérations.
- * L'identification des zones de travail.
- * Le balisage.
- * La condamnation.
- * La consignation.



- * EPI / EPC
- * La conduite à tenir en cas d'accident et incendie.

Pour valider le cursus de formation il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.

L'apprenant doit obtenir 70% des bonnes réponses au minimum.

Si ces critères ne sont pas atteints, le formateur émet un avis défavorable.

Attestation de formation délivrée en fin de formation.